

L'AVENIR DE L'EAU DE MONTRÉAL
CONSULTATION PUBLIQUE

La [Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs](#) tient une consultation publique en vue d'orienter la prochaine stratégie montréalaise de l'eau.

La Commission invite les personnes intéressées à participer à cette consultation qui se déroulera en trois étapes. La première vise tout d'abord à informer la population de l'agglomération de Montréal sur les grands enjeux de l'eau et de sa gestion, notamment dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Dans un second temps, recueillir divers points de vue sur les priorités relatives à l'eau et sa gestion. Enfin, la troisième étape du processus consultatif se soldera par l'adoption publique des recommandations que la Commission compte soumettre à l'administration au terme de son examen.

ÉTAPE 1 – S'INFORMER

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION
PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

La **séance publique d'information** se tiendra le :

DATE ET HEURE : **JEUDI 24 AOÛT 2023, À 9 H 30**

Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)
155, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau.

La documentation présentant l'objet soumis à la consultation du public est disponible sur la page ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau. Sur demande, elle peut également être transmise par la poste en composant le 514-872-3000.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période sera réservée, après la présentation effectuée par le Service de l'eau de la Ville, aux questions et commentaires du public, puis aux questions et commentaires des membres de la Commission.

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à le transmettre avant la fin de la pause suivant la présentation par le biais du formulaire en ligne disponible à ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau. Pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée, il sera également possible de s'inscrire sur place.

ÉTAPE 2 – S'EXPRIMER

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'AUDITION DES MÉMOIRES ET AVIS

Pour exprimer votre point de vue, vous pourrez :

1- Présenter un mémoire ou une opinion à la Commission lors d'une des audiences publiques prévues les :

MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 9 H 30 – EN PERSONNE

LIEU: Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est

MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 13 H 30 – EN PERSONNE,

LIEU: Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 À 9 H 30 – PAR VISIOCONFÉRENCE (si le nombre d'inscriptions le requiert seulement.)

Montréal

CONSULTATION PUBLIQUE

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 À 13 H 30 – EN PERSONNE (si le nombre d'inscriptions le requiert seulement.)

LIEU: Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est

L'inscription pour présenter un avis lors de ces séances est obligatoire. Pour s'inscrire, remplissez le formulaire disponible à ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau ou composez le 514-872-3000.

La date limite d'inscription est le vendredi 22 septembre 2023.

- 2- **Déposer un mémoire ou une opinion** par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

Les mémoires et avis doivent être transmis au plus tard le **mercredi 27 septembre 2023**.

- 3- **Répondre au sondage** disponible **du 24 août au 11 septembre 2023** accessible à ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau et realisonsmtl.ca/avenirmtleau.
- 4- **Partager votre point de vue** sur les enjeux de l'eau jusqu'au **4 octobre 2023** sur la plateforme de consultation en ligne de la Ville de Montréal à realisonsmtl.ca/avenirmtleau.

ÉTAPE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission présentera et adoptera publiquement ses recommandations lors d'une **assemblée publique virtuelle** qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE : **MARDI 5 DÉCEMBRE 2023 À 11 H**

Par visioconférence

Le lien pour visionner la séance via la webdiffusion sera accessible le jour de l'assemblée à ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau.

Le **projet de recommandations** et le **formulaire en ligne** pour transmettre une question ou un commentaire sur les recommandations de la Commission seront disponibles le jour de l'assemblée virtuelle à **partir de 9 h** à ville.montreal.qc.ca/avenirmtleau.

ACCESSIBILITÉ

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

RENSEIGNEMENTS

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514-872-3000
commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)